



GALA D'EXCELLENCE

GUIDE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

SECONDAIRE

Le Gala d'excellence du RSEQ Montréal est un événement annuel qui vise à mettre en valeur les élèves qui pratiquent le sport à l'école, à récompenser les équipes sportives qui se sont démarquées et à reconnaître le travail exceptionnel des entraîneurs et responsables d'écoles impliqués dans le réseau du sport étudiant à Montréal.

Plusieurs catégories sont offertes afin de maximiser le rayonnement des élèves au-delà des performances sportives ou académiques. Le respect et la promotion de l'éthique sportive occupent également une place importante au sein des valeurs qui sont célébrées pendant la soirée.

COMMENT DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent être déposés en utilisant le site suivant: <https://galascolaire.rseq.ca/login>

NOTES IMPORTANTES

- Il n'y a pas de limite au nombre de candidatures qui peuvent être déposées par votre établissement TOUTEFOIS, vous ne pouvez pas déposer plus d'un dossier de candidature par catégorie. Par exemple : votre école doit déposer un seul dossier dans la catégorie élève masculin de 5e secondaire.
- Vous avez la possibilité de débiter la rédaction d'une candidature et de la terminer plus tard. Mais, lorsque vous cliquez sur « **Soumettre le formulaire** », vous n'aurez plus accès à votre dossier de candidature et vous ne serez plus en mesure d'effectuer de corrections / ajouts.
- Pour les catégories qui nécessitent l'ajout du bulletin scolaire, vous devez déposer le bulletin en format PDF. Le dépôt du bulletin est nécessaire avant de pouvoir commencer à remplir le formulaire. Si vous n'avez pas cliqué sur « Soumettre le formulaire », vous pouvez modifier votre dossier de candidature et ajouter la dernière version du bulletin avant la fin de la période mise en candidature.

Vous devez fournir une photo en format portrait de haute résolution avec chacune de vos candidatures. Ces photos seront utilisées pour la projection sur écran géant lors du gala. Les photos doivent être de format portrait avec un fond de couleur unie, le plus neutre possible. Lorsque c'est possible, nous vous suggérons fortement de nous faire parvenir les photos qui sont prises par le photographe professionnel engagé par votre école pour la prise de photos en début d'année. Ces compagnies sont en mesure de vous faire parvenir le fichier .jpeg haute résolution de chaque élève.



Pour en savoir davantage sur les modalités de dépôt de candidature, veuillez communiquer avec **Marie-Claude Miousse**, directrice générale adjointe, au 514 645-6923 poste 6 ou au mcmiousse@montreal.rseq.ca

CATÉGORIES RÉGIONALES

- Élève athlète féminine de 1re secondaire par excellence
- Élève athlète masculin de 1re secondaire par excellence
- Élève athlète féminine de 2e secondaire par excellence
- Élève athlète masculin de 2e secondaire par excellence
- Élève athlète féminine de 3e secondaire par excellence
- Élève athlète masculin de 3e secondaire par excellence
- Élève athlète féminine de 4e secondaire par excellence
- Élève athlète masculin de 4e secondaire par excellence
- Élève-athlète féminine par excellence en sport individuel au secondaire
- Élève-athlète masculin par excellence en sport individuel au secondaire
- Élève de niveau secondaire ayant le plus contribué au développement de la vie sportive dans son école en conciliant la réussite de ses études
- Équipe féminine de D4 par excellence au niveau secondaire
- Équipe masculine de D4 par excellence au niveau secondaire
- Entraîneur féminin ou masculin de D4 par excellence
- Entraîneur ayant le plus contribué à la promotion des 3R de l'éthique sportive
- Adulte de niveau secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives à son école

CATÉGORIES PROVINCIALES

- Élève-athlète féminine de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive
- Élève-athlète masculin de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive
- Élève-athlète féminine de 5e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études
- Élève-athlète masculin de 5e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études
- Équipe féminine de D3 par excellence au secondaire
- Équipe masculine de D3 par excellence au secondaire
- Équipe de D1 ou D2 par excellence au niveau secondaire
- Entraîneuse par excellence
- Entraîneur par excellence
- Personne ayant le plus contribué au développement de saines habitudes de vie dans son milieu
- École secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu

CATÉGORIES RÉGIONALES

- Les critères d'admissibilité, **le choix des finalistes et les gagnants sont déterminés par un jury régional du RSEQ Montréal.**
- Les écoles déposent les candidatures de ces catégories auprès du RSEQ Montréal qui détermine des finalistes / gagnants qui sont honorés lors de son gala régional.
- Ces catégories ne sont pas honorées lors du Gala d'excellence provincial.

ÉLÈVE ATHLÈTE FÉMININ OU MASCULIN DE 1^{re} SECONDAIRE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait de la participation de l'élève athlète au sein des programmes du RSEQ Montréal. Énumérer les sports et activités auxquels elle a participé. Par exemple : festivals, championnats, championnat de cross-country, ski de fond, activités parascolaires, etc.
/ 10 pts
2. Faire le portrait des résultats, individuels ou en équipe, de l'élève athlète lors de sa participation aux activités du RSEQ Montréal. **/ 8 pts**
3. Démontrer l'implication personnelle de l'élève athlète dans les activités sportives au sein de son école. Par exemple : comité des sports, implication dans l'organisation de matchs ou d'activités locales, bénévole pour des activités sportives, marqueur, arbitrage local, etc.
/ 6 pts
4. Démontrer la participation de l'élève à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. Par exemple : club civil, activités de plein air, cours, etc. **/ 1 pt**

ÉLÈVE ATHLÈTE FÉMININ OU MASCULIN DE 2^e SECONDAIRE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait de la participation de l'élève athlète au sein des programmes du RSEQ Montréal. Énumérer les sports et activités auxquels elle a participé. Par exemple : festivals, championnats, championnat de cross-country, ski de fond, activités parascolaires, etc.
/ 10 pts
2. Faire le portrait des résultats, individuels ou en équipe, de l'élève athlète lors de sa participation aux activités du RSEQ Montréal. **/ 8 pts**
3. Démontrer l'implication personnelle de l'élève athlète dans les activités sportives au sein de son école. Par exemple : comité des sports, implication dans l'organisation de matchs ou d'activités locales, bénévole pour des activités sportives, marqueur, arbitrage local, etc.
/ 6 pts
4. Démontrer la participation de l'élève à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. Par exemple : club civil, activités de plein air, cours, etc. **/ 1 pt**

ÉLÈVE ATHLÈTE FÉMININ OU MASCULIN DE 3^e SECONDAIRE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait de la participation de l'élève athlète au sein des programmes du RSEQ Montréal. Énumérer les sports et activités auxquels elle a participé. Par exemple : festivals, championnats, championnat de cross-country, ski de fond, activités parascolaires, etc.
/ 10 pts
2. Faire le portrait des résultats, individuels ou en équipe, de l'élève athlète lors de sa participation aux activités du RSEQ Montréal. **/ 8 pts**
3. Démontrer l'implication personnelle de l'élève athlète dans les activités sportives au sein de son école. Par exemple : comité des sports, implication dans l'organisation de matchs ou d'activités locales, bénévole pour des activités sportives, marqueur, arbitrage local, etc.
/ 6 pts
4. Démontrer la participation de l'élève à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. Par exemple : club civil, activités de plein air, cours, etc. **/ 1 pt**

ÉLÈVE ATHLÈTE FÉMININ OU MASCULIN DE 4^e SECONDAIRE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait de la participation de l'élève athlète au sein des programmes du RSEQ Montréal. Énumérer les sports et activités auxquels elle a participé. Par exemple : festivals, championnats, championnat de cross-country, ski de fond, activités parascolaires, etc.
/ 10 pts
2. Faire le portrait des résultats, individuels ou en équipe, de l'élève athlète lors de sa participation aux activités du RSEQ Montréal. **/ 8 pts**
3. Démontrer l'implication personnelle de l'élève athlète dans les activités sportives au sein de son école. Par exemple : comité des sports, implication dans l'organisation de matchs ou d'activités locales, bénévole pour des activités sportives, marqueur, arbitrage local, etc.
/ 6 pts
4. Démontrer la participation de l'élève à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. Par exemple : club civil, activités de plein air, cours, etc. **/ 1 pt**

ÉLÈVE ATHLÈTE FÉMININ OU MASCULIN PAR EXCELLENCE EN SPORT INDIVIDUEL

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir participé aux programmes en sport individuel du RSEQ Montréal : cross-country, événements d'athlétisme en salle ou événements d'athlétisme extérieur, natation, badminton, etc.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait de la performance individuelle de l'élève athlète lors de sa participation aux activités du RSEQ Montréal en sport individuel. / **10 pts**
2. Faire le portrait de la participation de l'élève athlète au sein des programmes du RSEQ Montréal et/ou RSEQ provincial. Énumérer les sports et activités auxquels elle a participé. Par exemple : ligue de natation, championnat de cross-country, compétitions d'athlétisme, etc. / **7 pts**
3. Démontrer l'implication personnelle de l'élève athlète dans les activités sportives de son école. Par exemple : comité des sports, bénévole lors d'événements sportifs, organisation d'événements sportifs au sein de l'école, coaching, etc. / **6 pts**
4. Démontrer la participation de l'élève athlète à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. Par exemple : club civil, activités de plein air, conditionnement physique, etc. / **2 pts**

ÉLÈVE DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE SPORTIVE DANS SON ÉCOLE EN CONCILIANTE LA RÉUSSITE DE SES ÉTUDES

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.
- Bulletin obligatoire

1. Démontrer l'implication de l'élève à titre de responsable d'activités sportives et démontrer comment il a manifesté son leadership dans la promotion et l'organisation des activités sportives au sein de son école. / **9 pts**
2. Démontrer comment l'élève a fait preuve d'initiative, de créativité et d'esprit sportif à l'égard de projets concernant la vie sportive dans son école. / **7 pts**
3. Démontrer un dossier académique avec une moyenne générale de 70% et plus. / **3 pts**
4. Démontrer les habiletés de communication de l'élève avec ses pairs, la direction de l'établissement et les autres intervenants (enseignants, parents, etc.) / **1 pt**

ENTRAÎNEUR AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ À LA PROMOTION DES 3R DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Conditions préalables

- Être à l'emploi (permanent ou contractuel) d'une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.
- Être éducateur physique OU avoir obtenu une formation PNCE de profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par une fédération sportive.

1. Démontrer toutes les actions concrètes que l'entraîneur a mises en place pour promouvoir et appliquer des comportements d'éthique sportive (respect envers soi, respect envers les autres et responsabilités de nos actions) auprès de ses joueurs et/ou son équipe. Par exemple : code de conduite, contrats éthiques, rencontre de parents, etc. / **10 pts**
2. Démontrer les comportements éthiques que l'entraîneur a adoptés face aux officiels et aux équipes adverses. / **6 pts**
3. Démontrer les actions concrètes que l'entraîneur a mises en place pour promouvoir la notion de « prendre plaisir à jouer ». Par exemple : intégration d'activités sociales d'équipe, pratiques ludiques, match hors concours sans pression de performance, etc. / **4 pts**

ENTRAÎNEUR DE DIVISION 4 PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Être à l'emploi (permanent ou contractuel) d'une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.
- Être éducateur physique OU avoir obtenu une formation PNCE de profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par une fédération sportive.

1. Veuillez indiquer de quelle façon l'entraîneur s'est impliqué pour promouvoir le sport et contribuer au développement et à l'encadrement des élèves athlètes au sein de son école. / **10 pts**
2. Veuillez indiquer les performances sportives de son équipe réalisées au sein du RSEQ Montréal. / **8 pts**
3. Démontrer les actions concrètes que l'entraîneur a mises en place pour promouvoir la notion de « prendre plaisir à jouer ». Par exemple : intégration d'activités sociales d'équipe, pratiques ludiques, match hors concours sans pression de performance, etc. / **5 pts**

4. Listez les formations, les stages ou les ateliers auxquels a participé l'entraîneur pour améliorer ses compétences. / **2 pts**

ADULTE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES À SON ÉCOLE SECONDAIRE

Conditions préalables

- Être âgé de 18 ans et plus
- Être à l'emploi d'une école secondaire membre du RSEQ Montréal
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal

1. Démontrer que l'adulte a développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école, en a assuré sa croissance et a manifesté concrètement son engagement au bon déroulement des activités de son école. Par exemple : des activités intramurales, interscolaires, programme de mise en forme, activités parascolaires, etc. / **8 pts**
2. Démontrer que l'adulte a assuré la participation des élèves aux activités offertes par le RSEQ Montréal et/ou le RSEQ provincial. Par exemple : festivals, championnats, ski de fond, activités d'initiation ou activités parascolaires. / **7 pts**
3. Démontrer que l'adulte a participé activement à la promotion de la vie sportive à son école. Énumérer les activités de promotion dans lesquelles il est impliqué. Par exemple : campagne de promotion, campagne de financement, rencontre de parents, etc. / **5 pts**
4. Démontrer que l'adulte a encouragé et incité les intervenants de son école au perfectionnement professionnel. Par exemple : participation à des stages de formation, formation d'entraîneurs ou d'officiels, colloques, etc. / **4 pts**
5. Indiquer les reconnaissances que l'école a obtenues par le milieu local, régional et/ou provincial pour souligner son dynamisme en tant que milieu de vie favorisant l'activité physique et/ou sportive. Par exemple : mention honorifique, prix, subvention spéciale, etc. / **1 pt**
 - Que fait le candidat pour inciter le personnel de l'école et les élèves à participer à des activités sportives au sein de l'école et à rendre son milieu de vie dynamique ?
 - Est-il capable de créer un sentiment d'appartenance à l'école par la mise en place de ses initiatives sportives ?
 - Comment l'implication du candidat a un impact sur le comportement des autres ?

ÉQUIPE FÉMININE OU MASCULINE DE DIVISION 4 PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Équipe de D4 d'une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

-
1. Énumérer les performances sportives de l'équipe réalisées au sein du RSEQ Montréal.
/ 10 pts
 2. Démontrer comment l'équipe a participé activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu. Par exemple : les élèves ont-ils fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, entraînent-ils une équipe junior, ont-ils fait des levées de fonds pour participer à des compétitions ou à des entraînements à l'extérieur de leur ville? **/ 7 pts**
 3. Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves athlètes de l'équipe. Par exemple : quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les membres de l'équipe priorisent leur réussite académique. Citez les exemples d'accommodements mis à leur disposition ou les règles qui les encouragent à réussir au niveau académique pour faire partie de l'équipe. **/ 3 pts**

CATÉGORIES PROVINCIALES

- Les critères d'admissibilité, le choix des finalistes et les gagnants sont déterminés par **le RSEQ provincial**.
- Les écoles déposent les candidatures de ces catégories auprès du **RSEQ Montréal qui détermine des finalistes / gagnants régionaux qui sont d'abord honorés lors de son gala régional**.
- Ensuite, le RSEQ Montréal fait parvenir les **candidatures gagnantes** au RSEQ provincial. Si elles sont retenues à titre de finalistes par le jury de sélection provincial, le (la) candidat(e) est invité(e) au Gala d'excellence provincial qui se déroule au début du mois de juin.

ÉLÈVE ATHLÈTE FÉMININE OU MASCULIN DE 5^e SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école secondaire affiliée au réseau.
- Avoir un rendement académique affichant une moyenne générale de 80% et plus.
- Dépôt du bulletin obligatoire
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an

1. Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial. / 12 pts

Décrivez l'implication de l'élève au niveau sportif. Quels sports pratique-t-il, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus. Décrivez-nous l'importance du ou des sports pour l'élève en donnant des exemples concrets.

2. S'être impliqué personnellement pour le développement du sport. / 6 pts

Est-ce que l'élève est impliqué dans des activités et/ou comités dans son école ? Est-il impliqué dans des activités et/ou comités dans son école ? Par exemple, être entraîneur d'une équipe mini, président de classe, impliqué dans le bal des finissants, etc. Démontrez ce qui fait de ce candidat une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80 % ou plus.

3. Participer à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. / 2 pts

Le candidat pratique un sport dans une équipe civile ? Pratique-t-il une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière ? Il s'entraîne plusieurs fois par semaine, participe au Tour de l'île de Montréal ou au demi-marathon . Nous voulons connaître ce genre d'exploit.

ÉLÈVE ATHLÈTE FÉMININE OU MASCULIN DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

Conditions préalables

- Être étudiant à temps plein dans une école secondaire membre du réseau
- Dépôt du bulletin obligatoire
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an

1. Faire le portrait de la participation et des performances sportives de l'élève athlète au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial. / 8 pts

Les candidats recherchés se démarquent par leur persévérance. Veuillez décrire l'évolution des capacités sportives de l'élève. Nul besoin pour cette catégorie d'être parmi les meilleurs,

ce qui importe c'est de pratiquer un sport et de fournir les efforts nécessaires pour qu'il y ait une progression dans les habiletés.

2. Démontrer la persévérance académique et une progression significative de ses résultats scolaires / 6 pts

Il est essentiel de démontrer qu'il y a une progression des résultats scolaires démontrée par les notes au bulletin. Cette catégorie ne s'adresse pas aux élèves qui obtiennent des 80 % et plus de moyenne générale – les élèves recherchés sont ceux qui, malgré des difficultés ou des handicaps, progressent grâce à leur efforts constants.

3. Décrire la ténacité et la persévérance de l'élève face aux défis auxquels il a été confronté. / 6 pts

Veuillez nous expliquer sommairement la nature des difficultés que rencontre l'élève et sa façon personnelle de les surmonter. Il peut s'agir de difficultés académiques, physiques, familiales, etc. Il n'est pas nécessaire de donner des détails trop personnels, simplement de décrire les éléments importants pour bien démontrer la persévérance dont l'élève a fait usage pour surmonter ou vivre avec ses difficultés.

ENTRAÎNEUR FÉMININ OU MASCULIN PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- L'entraîneur doit obligatoirement détenir une certification Profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par la fédération sportive.
- Le numéro du passeport PNCE doit être inscrit dans le formulaire.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Être à l'emploi (permanent ou contractuel) d'une école secondaire membre du réseau.

1. Faire le portrait des performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant aux niveaux local, régional et provincial. / 8 pts

Listez toutes les réalisations de l'entraîneur, et ce, pour toutes les équipes qu'il entraîne et pour tous les niveaux, mais exclusivement dans le réseau du sport étudiant.

2. Avoir rayonné dans son milieu par son implication dans le développement vertical d'une discipline sportive. / 5 pts

Démontrez de quelle façon l'entraîneur contribue au développement d'une discipline. Par exemple, fait-il du mentorat pour des entraîneurs ? Donne-t-il des ateliers de perfectionnement ? Entraîne-t-il des équipes à plusieurs niveaux ? Énumérez tout ce qui démontre qu'il contribue au développement vertical d'une discipline sportive.

3. Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliqué dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive. / 4 pts

Est-ce que l'entraîneur s'est impliqué dans un comité ? Fait-il partie d'un conseil d'administration d'une fédération sportive ou du RSEQ ? Démontrez-nous par des exemples concrets la façon dont l'entraîneur s'implique pour faire évoluer son sport.

4. Démontrer une volonté de perfectionnement par l'acquisition de compétences.

/ 2 pts

Listez toutes les formations, autres que le PNCE, les stages et les ateliers auxquels a participé l'entraîneur pour parfaire ses compétences. Par exemple, l'atelier 3R du RSEQ, la formation sur le dopage, un atelier sur les commotions cérébrales, sur la nutrition, EDI, etc.

5. Détenir une certification supérieure au niveau Profil compétition-introduction ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel. / 1 pt

Dites-nous quel est le niveau de certification le plus élevé obtenu par l'entraîneur.

ÉQUIPE FÉMININE OU MASCULINE DE DIVISION 3 PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Équipe de D3 d'une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait des performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant aux niveau régional et /ou provincial. / 10 pts

Énumérez les participations et les victoires remportées par l'équipe dans le réseau du sport étudiant.

2. Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu . / 7 pts

Dites-nous ce qu'ont fait les membres de cette équipe pour collaborer au développement de la discipline. Les élèves ont-elles fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, entraînent-elles une équipe junior, ont-elles fait des levées de fonds pour participer à des compétitions ou a des entraînements à l'extérieur de leur ville ? Citez tous les exemples qui démontrent l'engagement des membres de cette équipe envers le développement et le rayonnement de leur discipline sportive.

3. Démontrer la mise en place de règles et/ou politiques favorisant la réussite académique des élèves athlètes de l'équipe. / 3 pts

Ce critère s'adresse davantage à l'équipe d'entraîneurs ou à l'institution d'enseignement. Dites-nous quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les membres de l'équipe priorisent leur réussite académique. Citez les exemples d'accommodements mis à leur disposition ou les règles qui les encouragent à réussir dans leurs études pour faire partie de l'équipe.

ÉQUIPE DE DIVISION 1 OU 2 PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Équipe de D1 ou D2 d'une école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait des performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant aux niveaux régional et /ou provincial. / 10 pts

Énumérez les participations et les victoires remportées par l'équipe dans le réseau du sport étudiant.

2. Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu / 7 pts

Dites-nous ce qu'ont fait les membres de cette équipe pour collaborer au développement de la discipline. Les élèves ont-elles fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, entraînent-elles une équipe junior, ont-elles fait des levées de fonds pour participer à des compétitions ou a des entraînements à l'extérieur de leur ville ? Citez tous les exemples qui démontrent l'engagement des membres de cette équipe envers le développement et le rayonnement de leur discipline sportive.

3. Démontrer la mise en place de règles et/ou politiques favorisant la réussite académique des élèves athlètes de l'équipe / 3 pts

Ce critère s'adresse davantage à l'équipe d'entraîneurs ou à l'institution d'enseignement. Dites-nous quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les membres de l'équipe priorisent leur réussite académique. Citez les exemples d'accommodements mis à leur disposition ou les règles qui les encouragent à réussir dans leurs études pour faire partie de l'équipe.

L'ÉCOLE SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

Conditions préalables

- Être un établissement membre du RSEQ.
- Participation active de l'école à la promotion de l'éthique sportive 3R et aux valeurs éducatives du RSEQ.

1. Avoir développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école et assuré sa croissance. / 9 pts

Durant la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025, est-ce que l'école a bonifié son offre de service pour faire bouger les élèves davantage ? Est-ce que de nouveaux programmes ont été mis sur pied ? Des défis de groupes ? Des activités parascolaires ? Nommez ce qui a été fait pour inciter les élèves à être plus physiquement actifs.

2. Avoir soutenu et stimulé la participation des élèves aux activités présentées par le RSEQ. / 5 pts

Est-ce que l'école a fait la promotion et incité ses élèves à participer aux projets du RSEQ tels que : IN MOVEO ou tout autre projet du RSEQ de votre région ? Combien d'équipes sportives sont en place et dans combien de sports ? Décrivez tout ce qui a été fait pour attirer le plus grand nombre d'élèves à participer aux programmes du RSEQ et dites-nous quelle a été la participation enregistrée (approximatif)

3. Reconnaissance de la dynamique de l'école par le milieu local, régional et /ou provincial, de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants. / 2 pts

Est-ce que l'école a fait l'objet d'articles de journaux décrivant ses mérites ? L'école a-t-elle reçu un prix, une mention honorifique ou une subvention spéciale pour avoir développé un nouveau programme ? Est-ce que certains intervenants de l'école participent à des comités du RSEQ ?

4. Avoir soutenu et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel. / 2 pts

Quels sont les stages de perfectionnement, colloques, ateliers, formations ou toutes autres activités de perfectionnement auxquelles ont participé les intervenants de l'école ? Est-ce que ces personnes ont été invitées à siéger à des comités ? Est-ce qu'elles ont été incitées à participer en étant libérées de leur tâche d'enseignement, par exemple ?

5. Avoir soutenu, incité et reconnu l'implication des membres de l'équipe-école au sein des activités physiques et sportives de l'école. / 2 pts

Décrivez les mesures prises par l'école pour soutenir les enseignants, ou autres membres du personnel, dans leur implication pour l'organisation d'activités physiques et sportives. Par exemple, est-ce que leur tâche d'enseignement est allégée pour leur permettre d'entraîner une équipe ? Quelle reconnaissance l'école leur témoigne-t-elle pour leur implication auprès des élèves qui pratiquent du sport ?

PERSONNE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT D'UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF DANS SON MILIEU

Conditions préalables

- Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du Réseau.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an

1. Stimuler la participation des élèves dans les différents programmes de développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu. / 9 pts

Est-ce que le candidat ou la candidate a fait la promotion et incité des élèves à participer aux projets du RSEQ tels que : La Rentrée sportive, IN MOVEO, PR1MO, Brise l'illusion, Commence pas à fumer, De Facto, etc. Combien d'élèves (en % ou en nombre) et dans combien de programmes ? Décrivez tout ce qui a été fait pour attirer le plus grand nombre

d'élèves à participer et dites-nous quelle a été la participation enregistrée (approximatif).

2. Mobilisation de son milieu. / 6 pts

Que fait le candidat ou la candidate pour inciter les autres à participer et quelle est son implication dans le développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu ? Est-ce possible de voir sa capacité à rassembler d'autres personnes autour de ses idées et de ses projets ? Donnez-nous des exemples concrets qui nous démontrent ses qualités de leadership et sa créativité en lien avec les programmes de SHV et sa ou ses propres initiatives.

3. Initiative porteuse. / 4 pts

Démontrez comment l'implication du candidat ou de la candidate a un impact sur le comportement des autres, mais également sur son environnement social et physique. Quels changements sont perceptibles dans son entourage ? Donnez tous les détails sur l'initiative favorisant le développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu : précisez les objectifs, les personnes impliquées, les personnes ciblées, les résultats obtenus, etc.

4. Implication dans les comités en lien avec le développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu. / 1 pt

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur le candidat ou la candidate. Dans quels comités observe-t-on son implication ? Quel est son rôle ? Quelles sont ses responsabilités ? Décrivez-nous l'importance du développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu pour le candidat ou la candidate en donnant le plus d'exemples concrets possible.